



INFOS PRATIQUES

TROIS TREILLIÉRAINS REÇOIVENT LA MÉDAILLE DE LA VILLE

À l'occasion de la cérémonie des vœux, mercredi 17 janvier à l'espace Simone de Beauvoir, trois Treilliérains ont été distingués pour leur action et leur engagement au sein de la commune. Paulette Fourny, Jean Moreau et Françoise Richard-Tardivel ont ainsi reçu la médaille de la Ville.

Mis en ligne le 18 janvier 2018



L'assistance chaleureusement saluée Paulette Fourny, Jean Moreau et Françoise Richard-Tardivel, mercredi 17 janvier, à l'espace Simone de Beauvoir, en marge de la cérémonie des vœux du Maire aux Treilliérais.

Ces trois habitants se sont vus remettre, dans une atmosphère empreinte d'émotion, la médaille de la Ville, afin de récompenser leur action et leur engagement au sein de la commune, souvent depuis plusieurs décennies.

Paulette Fourny, Treilliéraise au caractère discret, a souvent œuvré pour ses concitoyens sans jamais chercher les lauriers pour ses actions. Elle est pourtant membre active du CCAS et a même fait du terrain de la maison de retraite de notre commune, la Résidence des Bruyères.

Suite au handicap de son fils, **Françoise Richard-Tardivel** a créé l'association "Un copain comme les autres" en mai 2004. Cette association a pour objectifs de permettre à tous les jeunes en situation de handicap d'avoir accès aux loisirs et aux différentes activités en mixité avec des jeunes valides.

Jean Moreau, enfin, est natif de Treillières, qu'il n'a jamais quitté depuis 82 ans. Il a exercé les fonctions de conseiller municipal de 1971 à 1977, puis a été nommé second adjoint du maire de 1977 à 1983, avant de devenir membre du conseil d'administration du CCAS de 1983 à 2003. Également, M. Moreau a exercé la fonction de trésorier de l'Amicale des Chasseurs. Mais son engagement le plus long fut celui en tant que président de l'Union Nationale des Combattants pendant plus de 40 ans.

Pour leur dévouement au service de la collectivité, M. Moreau, Mme Richard-Tardivel et Mme Fourny ont ainsi reçu la médaille de la Ville.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois. Fermeture du 18 juillet au 22 août 2020.